



Procès-verbal du Conseil général de Romainmôtier-Envy

Mardi 12 juin 2023

Le président Manuel Siggen souhaite la bienvenue aux membres du Conseil général et de la Municipalité ainsi qu'au préfet Fabrice de Icco, et à Rösly Gaudard

Il rappelle que les auditeurs n'ont pas le droit de vote et ne peuvent pas demander la parole.

Il informe que le Conseil fait l'objet d'un enregistrement audio afin de faciliter la prise en charge du procès-verbal.

1. Appel nominal

Présent-e-s

Baehni Luc, Besson Jean-Jacques, Blanc Michel, Blanc Valentina, Boulaz Martine, Boulaz Roland, Boulaz Marius, Gaudard Michel, Jordan Michel, Lugon Pascal, Moinecourt Jacques, Moinecourt Martine, Huber Verena, Perreaud Julien, Perreaud Joëlle, Rézenne Marlène, Vincent Michel, Zimmermann Christine, Siggen Manuel, Henchoz Guillaume, Nicod Stéphane, Massard Nicolas, Rémy Christophe, Laforge Frédéric, Vuille Dominique, Wettstein Harri, Bonvin Barabara, Nicod Isabelle.

Excusé-e-s

Benza Isabelle, Besson Anne-Marie, Boulaz Johann, Duvauchelle Anika, Genier Pierre, Perreaud Nicole, Rasori Alessandro, Kuster Kim, Liardon Nicolas, Hostettler Diane, Türk François, Guitard Manouche.

Absent-e-s

Boulaz Johann, Mauron Guy, Hostettler Grégoire, Reymond Jan, Mezenen Sandrine, Reymond Delphine, Panchaud Damien Naito Baptiste,

Avec 28 membres présents, le quorum est atteint et le Conseil général peut valablement délibérer

2. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour tel que présenté est approuvé à l'unanimité.

3. Approbation du procès-verbal du 6 décembre 2022

Le procès-verbal est accepté à l'unanimité.

4. Assermentations et démissions éventuelles

Anne Blum et André Blum sont assermentés.

Il y a désormais 30 conseillers qui siègent.

5. Lecture des lettres et propositions

Aucune proposition individuelle n'est parvenue au bureau.

6. Communications du bureau et de la Municipalité

Le président Manuel Siggen annonce que les conseillers et conseillères sont attendus après la séance au caveau de la commune pour une petite agape.

Le syndic Marc Benoit souhaite relever que ce Conseil fera date dans la mesure où on y célébrera deux personnes qui ont fait énormément pour la commune : Michel et Rösly Gaudard.

Le Conseil général devra également remercier son président Manuel Siggen ainsi que la conseillère Christine Zimmermann qui a servi sa commune pendant plus de trente ans en qualité de scrutatrice.

Il relève que le président a su incarner cette fonction avec toute l'envergure nécessaire et qu'il a fait la démonstration d'un calme olympien en toute circonstance, permettant à chacune et chacun de s'exprimer de manière respectueuse et constructive. Il rappelle une séance mythique concernant un préavis sur la réfection de la route de Vaulion qui s'est poursuivie jusqu'à tard dans la nuit et salue l'organisation des séances pendant la pandémie de COVID-19.

Des problèmes et des retards ont été constatés dans la facturation de certains services et certains aspects. Le syndic s'en excuse. Il ajoute que Mme Jean suit les formations

nécessaires afin de pouvoir maîtriser les nouveaux outils et le nouveau plan comptable.

Il rappelle qu'une nouvelle péréquation est dans les tuyaux. Il informera la Commission de gestion en temps voulu sur ces aspects. Il signale que de nouveaux règlements seront bientôt soumis au Conseil général, notamment un règlement sur les émoluments et un règlement sur l'eau potable.

Mme Lavanchy travaille désormais à 50 %. Les archives doivent désormais être numérisées. Un règlement du personnel sera également soumis au Conseil d'ici à la fin de l'année.

La Municipalité a également mis à jour quelques documents en lien avec les manifestations qui se déroulent sur son territoire de manière à respecter la tranquillité des habitants du Bourg.

La Municipalité s'inquiète également des nuisances sonores des tirs au pistolet.

Un rapport concernant le chauffage à distance a été rédigé. Il s'agit maintenant de trouver un prestataire qui souhaite accompagner ce projet.

La Municipalité a décidé d'appliquer la limite de 30 km/h sur la route de Vaulion. Ce sera 20 km/h pour le Bourg.

La Municipalité a amorcé une réflexion sur le fonctionnement du tourisme depuis le retrait de l'ADNV à la porterie. Certaines villes abandonnent leur office du tourisme comme Vallorbe. Le syndic annonce qu'il cherche des solutions pour Romainmôtier.

Le municipal Michel Chabloz annonce que les problèmes de moisissure au Pectinarium sont en passe d'être réglés. Il va être procédé à des tests amiante sur le bâtiment de l'école, sur la place du Bourg.

Il annonce un exercice incendie dans la cour du cloître pendant l'été.

Le municipal Nicolas Mezenen, annonce la tenue du plan énergie climat communal (PECC) permettant l'élaboration d'un plan d'action qui s'inscrit dans une perspective participative. Il s'agit d'élaborer une dizaine d'actions. Des dates seront proposées afin d'organiser des « cafés PECC » de manière à en discuter avec les personnes intéressées à s'impliquer. Un onglet PECC sera mis en ligne depuis le site de la commune et un tout-ménage sera envoyé.

Il annonce également avoir repris la présidence de la commission qui gère la cour du cloître.

Le municipal Léo Piguet annonce que l'UAPE pourra passer de 24 à 36 enfants. La Fédération européenne des sites clunisiens sera présente le 1^{er} juillet à Romainmôtier. Il rappelle également que le 1^{er} août, les bourgeoises d'honneur de Michel et Rösly Gaudard leur seront officiellement remises.

Le municipal Yves Mouquin prend la parole pour dire que la police des constructions devient plus compliquée à cause de la guerre en Ukraine. Il y a aussi beaucoup de pompes à chaleur et de panneaux solaires et cela génère du travail. Il explique que le PACOM génère aussi beaucoup d'énergie et d'attention. Le projet a été transmis aux différents services cantonaux pour visa.

Il y a une mise à l'enquête pour la 5G. il y a eu des dizaines d'oppositions. La Municipalité a décidé de refuser la demande de Swisscom de construire cette antenne. Il estime qu'il faudrait une antenne tous les 200 mètres pour installer la 5G sur le territoire cantonal et pense qu'il faut se montrer vigilant.

La conseillère Marlène Rézenne souhaite savoir quelle zone est concernée par la limitation à 60km/h.

Le Syndic Marc Benoit annonce que la DGMR est en train d'effectuer des tests. Suite à ces tests, les communes se verront accorder une marge de manœuvre.

7. Elections statutaires

Election à la présidence du Conseil général

Le Conseiller Frédéric Laforge annonce sa candidature à la présidence. Aucune autre personne ne se porte candidat. Le conseiller Frédéric Laforge est élu de manière tacite.

Election à la vice-présidence du Conseil général

Le conseiller Guillaume Henchoz propose la candidature de Dominique Vuille. Aucune autre personne ne se porte candidat. Le conseiller Dominique Vuille est élu de manière tacite.

Election des scrutateurs / scrutatrices

Marlène Rézenne et Anne-Marie Besson sont proposées. Aucune autre personne ne se porte candidat. Les conseillères Anne-Marie Besson et Marlène Rézenne sont élues de manière tacite.

Elections des scrutateurs / scrutatrices suppléant-e-s

Les conseillères Valentina Blanc et Isabelle Nicod se portent volontaires. Aucune autre personne ne se porte candidat. Les conseillères Valentina Blanc et Isabelle Nicod sont élues de manière tacite.

Election complémentaire à la commission de gestion et finance

Le conseiller Guillaume Henchoz qui était suppléant passe automatiquement membre de la commission.

Le conseiller Nicolas Massard est élu tacitement en tant que membre suppléant.

Avant de passer au point suivant, le président Manuel Siggen annonce le départ en tant que scrutatrice de la conseillère Christine Zimmermann qui a vu défiler six syndics et au moins autant de présidents durant les trente années qu'elle a passé au bureau du Conseil général. Il la remercie chaleureusement pour le temps et l'énergie qu'elle a consacrés à sa commune.

Un présent lui est remis et elle est abondamment applaudie.

Le conseiller Frédéric Laforge prend également la parole afin de remercier le travail effectué par le président Manuel Siggen au cours de ces quatre dernières années. Un présent lui est remis. Il est lui aussi abondamment applaudi.

8. Préavis 01/2023 : Comptes et gestion 2022

Il est procédé à la lecture des conclusions du rapport de la Commission de gestion et finances. Le reste du préavis est discuté point par point. En commençant par la partie « gestion » du rapport.

Le syndic Marc Benoit remercie la boursière Alissa Jean d'avoir pu reprendre au pied levé les comptes de la commune.

La partie gestion est acceptée par le Conseil général :

Voix pour : 29
Voix contre : 0
Abstention(s) : 0

La partie « Comptes » est portée à l'ordre du jour. Chaque sous-partie est soumise à la discussion puis à son approbation.

- Administration générale

La parole n'est pas demandée. Le poste est soumis au vote et accepté.

Voix pour : 29
Voix contre : 0
Abstention(s) : 0

- Finances

La parole n'est pas demandée. Le poste est soumis au vote et accepté.

Voix pour : 29
Voix contre : 0
Abstention(s) : 0

- Domaines et bâtiment

La parole n'est pas demandée. Le poste est soumis au vote et accepté.

Voix pour : 29
Voix contre : 0
Abstention(s) : 0

- **Travaux**

La parole n'est pas demandée. Le poste est soumis au vote et accepté.

Voix pour : 29
Voix contre : 0
Abstention(s) : 0

- **Instruction publique et cultes**

La parole n'est pas demandée. Le poste est soumis au vote et accepté.

Voix pour : 29
Voix contre : 0
Abstention(s) : 0

- **Police**

La parole n'est pas demandée. Le poste est soumis au vote et accepté.

Voix pour : 29
Voix contre : 0
Abstention(s) : 0

- **Sécurité sociale**

La parole n'est pas demandée. Le poste est soumis au vote et accepté.

Voix pour : 29
Voix contre : 0
Abstention(s) : 0

- **Services industriels**

La parole n'est pas demandée. Le poste est soumis au vote et accepté.

Voix pour : 29
Voix contre : 0
Abstention(s) : 0

Aucune prise de parole concernant le préavis dans son ensemble n'est demandée. Le préavis 01/2023 Comptes et gestion 2022 est accepté.

Voix pour : 29

Voix contre : 0
Abstention(s) : 0

9. Préavis 02/2023 : Bourgeoisie d'honneur pour Rösly et Michel Gaudard

L'huissier Harri Wettstein accompagne Rösly et Michel Gaudard au carnotzet de la commune, le temps que le Conseil statue sur l'octroi de la bourgeoisie d'honneur.

Le conseiller Frédéric Laforge lit le rapport de la commission qui enjoint le Conseil à approuver le préavis.

Le municipal Léo Piguet rappelle qu'une bourgeoisie d'honneur n'a qu'un effet honorifique permettant de saluer et de remercier les intéressés pour leur participation au rayonnement de Romainmôtier. Il note que cette bourgeoisie est plus que méritée concernant Michel et Rösly Gaudard. Il rappelle que la bourgeoisie d'honneur leur sera formellement octroyée lors de la fête du 1^{er} août une fois que le Conseil aura approuvé le préavis.

Le préavis 02/2023 est accepté.

Voix pour : 29
Voix contre : 0
Abstention(s) : 0

Rösly et Michel Gaudard rejoignent le Conseil sous les applaudissements des membres, de la Municipalité et du préfet.

Le président félicite les Gaudard. Une partie moins protocolaire commence : le président Marc Benoit, Le municipal Léo Piguet, Michel Gaudard et Rösly Gaudard prennent tour à tour la parole. Leurs interventions sont conservées aux archives du greffe municipal.

10. Associations intercommunales

AIVN

Le municipal Léo Piguet annonce que les comptes ont été acceptés. La conseillère Marlène Rézenne rappelle qu'il y a eu un problème avec les tuyaux amenant les eaux usées. Un travail de réfection des conduites doit être effectué ; il s'échelonne jusqu'à 2035.

ASCOVABANO

Le municipal Nicolas Mezenen rappelle qu'il y a toujours des problèmes au niveau des transports. Une nouvelle loi stipule que les chauffeurs de plus de 70 ans ne pourront plus conduire les bus. Cela rajoute des complications. Il est toujours plus difficile de trouver des personnes pour assurer les transports d'élèves.

L'agrandissement de la zone locative du Day (Vallorbe) va aussi changer un peu la donne. On ne sait pas encore combien d'élèves vont arriver.

L'organisation des repas de midi est difficile à Vaulion. Pour l'instant, il a été décidé de renvoyer les 5^e et 6^e chez eux à midi. Des contacts ont été pris avec l'AJOVAL pour créer une structure à midi, mais cela s'annonce compliqué.

Le choix d'un lieu pour la construction du nouveau collège n'est toujours pas fixé. Des relations ont été prises avec le Canton pour explorer la possibilité d'un double collège (haut du Vallon / bas du Vallon).

ORPC

Le municipal Nicolas Mezenen annonce que le Canton a décidé de confier la gestion des Points de Rencontre d'Urgence (PRU) aux ORPC.

SDISPO

Le municipal Michel Chabloz annonce un exercice cet été dans la cour de l'abbatiale.

AJOVAL

Le municipal Léo Piguet annonce que les comptes ont été acceptés. Les communes de Bavois et Chavornay sont sorties de la structure, ce qui augmente un peu la facture pour les autres. Il annonce la mise en place de la mesure OASIS qui vise à accompagner les personnes en direction des services et des aides auxquels ils et elles ont droit. Il annonce effectivement qu'il sera difficile d'ouvrir une structure d'accueil pour midi à Romainmôtier.

11. Divers

La conseillère Marlène Rézenne s'interroge sur la santé des hêtres non loin de la source de la Diaz. Lors de la tournée avec la personne en charge des forêts, elle a remarqué que ces arbres sont malades : leurs feuilles sont comme brûlées alors que l'été ne fait que commencer. Elle s'en inquiète auprès des autorités municipales.

Le syndic Marc Benoit rappelle que la forêt est une des premières victimes du réchauffement climatique. On a notamment des attaques virulentes de bostriches. Sur les épicéas. Les foyards sont également touchés. Cela augure un changement dans les essences qui composent notre forêt. Elle va évoluer de manière assez radicale selon les saisons.

Le municipal Yves Mouquin annonce que les hêtres souffrent de la canicule de l'année dernière. Cela se paie une année plus tard.

Le municipal Léo Piguet annonce que des visites en forêt sont prévues par la municipalité et par le parc Jura Nord Vaudois. Il enjoint les membres du Conseil

général à y participer et à poser des questions aux ingénieurs forestiers qui animent ces rencontres.

La conseillère Marlène Rézenne demande ce que l'on peut faire précisément pour les êtres. Le président Manuel Siggen lui répond qu'il faut s'adresser à des experts et que les personnes présentes au sein de ce conseil n'ont pas forcément des réponses précises à lui présenter.

Le Conseiller Michel Gaudard présente l'avancée des travaux sur la candidature UNESCO des sites clunisiens. L'abbatiale est évidemment concernée. Un contact a été pris avec le DEIEP auquel est rattachée la direction du patrimoine. Le propriétaire du site étant le Canton il est évidemment important qu'il s'implique dans le projet.

Le conservateur des sites et des monuments, Alberto Corbella, sera l'un des membres du comité local qui gère la candidature depuis Romainmôtier. La fondation de Romainmôtier est également impliquée. Les étoiles sont alignées.

La conseillère Martine Moinecourt annonce que des personnes ayant loué la cantine de Champbaillard ont fait beaucoup de bruit, amenant certains habitants à contacter la police. Que fait la municipalité ?

Le municipal Léo Piguet annonce que les règlements de location ont été revus.

Le président Manuel Siggen, suggère que ce règlement soit mis à disposition sur le site internet de la Commune.

La conseillère Martine Moinecourt suggère le dépôt d'une caution ou le débranchement automatique de l'électricité quand cela est nécessaire.

Le conseiller Guillaume Henchoz suggère d'opter pour des méthodes qui ne sont pas directement inspirées par la Corée du Nord.

Le conseiller Michel Jordan trouve que les volets du bâtiment communal sont horriblement tristounets. Il confesse avoir honte de ces volets verts qu'il estime un peu décrépis et évoque avec nostalgie l'époque bénie mais révolue des beaux volets gris des temps de jadis. Il suggère de se passer du vert olive. Il rêve de voir ce bâtiment retrouver son lustre.

Le syndic annonce pourtant que ce bâtiment a fait l'objet de quelques aménagements : il s'agit de nichoirs à martinets. Il annonce qu'avec la future construction d'un nouveau collège, les salles de classes qui se trouvent ici n'auront plus d'utilité et qu'il faudra réfléchir aux nouveaux usages de l'espace dégagé.

Le conseiller Michel Blanc demande comment s'articulera la gestion des jardins et des espaces verts sous la responsabilité de la commune.

Le municipal Yves Mouquin annonce que sa femme Isabelle Mouquin va se décharger d'une partie de la mission qui lui est confiée mais restera à la disposition de la Commune au besoin. C'est Claire Valderrama, habitante de Romainmôtier, qui va

prendre progressivement le relais. On parle d'un forfait de 3'500 CHF par année environ.

Le conseiller Pascal Lugon demande quand sera célébré les 50 ans de la fusion de Romainmôtier et Envy.

Le syndic annonce que l'on attendra 2025 et qu'on fêtera les 55 ans.

La conseillère Isabelle Nicod s'interroge sur le survol des drones au-dessus de Romainmôtier et se demande quelle législation doit être appliquée. Elle a demandé à quelqu'un qui faisait un vol d'effacer ses données. La personne s'est exécutée de mauvaise grâce. Elle suggère à la municipalité de prendre des mesures dans ce sens.

Le syndic Marc Benoit rappelle que la législation est floue. Il annonce l'élaboration d'un règlement de police qui cadrera le survol de la Commune par drone. Il s'agira de faire des demandes officielles à la Municipalité afin de filmer.

La conseillère Isabelle Nicod insiste pour savoir s'il est d'ores et déjà possible d'écrire sur le site de la commune que le survol du village par drone est interdit.

Le président Manuel Siggen annonce qu'il s'agit de son dernier Conseil à ce poste, dresse la liste des enseignements qu'il a retiré en exerçant cette fonction. Il retient notamment au cours de cette législature la forte résilience de nos institutions secouées par une pandémie sans précédent. Il annonce avoir beaucoup appris sur lui-même en exerçant cette fonction et souhaite le meilleur à tout le monde pour la suite.

La séance est close à 22h19.